COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 27 novembre 2026

LE GROUPE NOUVEAU PARIS POPULAIRE

MORT D'UNE TRAVAILLEUSE DU SEXE AU BOIS DE BOULOGNE : PARIS DOIT PROTÉGER LES TDS ET GARANTIR LEURS DROITS

Mercredi 25 novembre, une travailleuse du sexe a été retrouvée morte au bois de Boulogne, dans des circonstances particulièrement violentes. **Le Nouveau Paris Populaire adresse toutes ses pensées à ses proches et sa solidarité à l'ensemble des travailleur·euses du sexe (TDS).**

Alors que le 20 novembre, nous commémorions la Journée internationale du souvenir trans (TDOR), à l'occasion de laquelle notre groupe avait demandé une minute de silence au Conseil de Paris, ce nouveau drame rappelle les assassinats de Vanesa Campos en 2018, de Jessyca Sarmiento en 2020 et de Géraldine en 2024, et les violences auxquelles sont particulièrement exposé·es les TDS.

Ces violences sont aggravées par des politiques publiques qui précarisent, stigmatisent et isolent les travailleur·euses du sexe. En 2024, la mission d'information et d'évaluation du Conseil de Paris sur les bois, dont notre coprésident, Emile Meunier était le rapporteur, avait documenté **les conséquences de la pénalisation des clients instaurée par la loi de 2016** : éloignement des TDS dans les bois, dégradation de leurs conditions de travail et exposition accrue aux violences.
Les préconisations de la mission doivent être mises en œuvre sans tarder, et notamment "organiser au bois de Boulogne, à l'image du bois de Vincennes, une coordination des acteurs œuvrant auprès des publics [travailleur·euses du sexe]".

La lutte contre la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle, notamment des mineur·es, ne saurait se faire au détriment de la sécurité et des droits des travailleur·euses du sexe. Elle n'est en rien incompatible avec la nécessité de leur garantir un accès effectif à la protection sociale, à la santé, au logement, et à la justice. Ces droits fondamentaux doivent être garantis sans condition, dans le respect de leur dignité et de leur autodétermination.

À l'approche du vote du budget municipal, **le Nouveau Paris Populaire demande à la Ville de Paris de mettre en œuvre une véritable politique publique d'accès aux droits et de protection des TDS, construite avec les personnes concernées :**

- **La reconnaissance du travail des organisations communautaires et l'attribution de subventions aux associations**, notamment au STRASS et aux Roses d'Acier, dont l'expertise et le travail de terrain doivent enfin être soutenus ;
- **La reconnaissance sociale et administrative des TDS**, le renforcement de l'accès aux droits et de l'accompagnement dans les démarches administratives, notamment pour le droit au séjour, ainsi que la garantie de pouvoir déposer plainte sans crainte de sanction ;
- **L'accès inconditionnel à l'hébergement et au logement,** avec des places d'hébergement dédiées, ainsi que le développement de résidences seniors et de logements adaptés aux TDS vieillissant·es, trop souvent privé·es d'une retraite décente ;
- **Le renforcement de l'accès aux soins et à la santé communautaire**, l'accès effectif à la mutuelle municipale, la formation des soignant·es et la prise en compte des besoins spécifiques des personnes trans, notamment dans l'accompagnement des parcours de transition et l'accès aux traitements hormonaux ;
- **Le renforcement des dispositifs de protection et d'accompagnement des victimes de traite et d'exploitation sexuelle,** des moyens de l'aide sociale à l'enfance, ainsi que des parcours de sortie et de reconversion professionnelle pour celles et ceux qui le souhaitent.

Nous demandons également que la Ville de Paris se positionne en faveur de l'abrogation des dispositions de la loi de 2016 pénalisant les clients et de celles criminalisant l'entraide et la solidarité entre TDS.

Ce sont les violences, la précarité, les discriminations et l'exploitation qu'il faut combattre, pas les travailleur·euses du sexe. Leurs droits, leur sécurité et leur vie ne sont pas négociables. **Nous ne devons accepter aucune mort de plus.**